



Mener l'enquête Eyal Weizman, *La vérité en ruines, Manifeste pour une*

par Soline Nivet



Eyal Weizman, *La vérité en ruines, Manifeste pour une architecture forensique*, Paris, Éditions Zones, mars 2021, 187 pages, 24 euros.

Dès son premier ouvrage¹, Eyal Weizman s'était attaché à décrire très précisément les techniques d'urbanisation de la Cisjordanie, pour montrer l'utilisation par Israël de l'architecture et de la construction comme des machines de guerre, des outils de contrôle et d'occupation illégale du territoire. Originaire de Haïfa et formé à la AA School de Londres, l'architecte-chercheur n'a cessé depuis d'étudier le rapport entre l'architecture et la guerre. Il a progressivement construit une approche singulière, dont il a déduit la pratique du laboratoire Forensic Architecture qu'il dirige depuis 2010 à la Goldsmiths University : s'appuyer sur l'architecture dans sa double dimension de média et d'outil afin de témoigner de scènes passées et de produire des reconstitutions permettant de rétablir, le cas échéant, des vérités menacées.

Mobiliser l'architecture comme un instrument au profit de l'enquête n'est pas une idée nouvelle. C'est ce que font depuis toujours les archéologues lorsqu'ils utilisent ses outils (relevés, images, plans, coupes, cartes, maquettes physiques ou numériques) pour produire leurs reconstitutions ; ou ce qu'apportent les experts en pathologie du bâtiment lorsqu'ils interprètent des sinistres, établissent des causes, imputent des conséquences.

Mais qui se souvient que dans *Douze hommes en colère* (Sydney Lumet, 1957) le juré n° 8, incarné par

Henri Fonda, est architecte ? Il est le seul à douter de la culpabilité de l'accusé car il est le seul à raisonner en spatialisant, ce qui lui permet de démontrer que les témoignages à charge ne concordent pas avec les lieux du crime. Et c'est au moyen d'un plan qu'il finit par convaincre les onze autres jurés que les choses n'ont pas pu se passer... comme ils le croyaient tous initialement.

Traduit en « forensique » dans le dictionnaire français depuis 2017, le terme anglais *forensic* n'est pas encore tout à fait acclimaté dans l'Hexagone... Peut-être parce qu'il n'est réductible à aucun champ disciplinaire en particulier, qualifiant au contraire toute démarche ou pratique d'investigation consacrée à la collecte et à l'étude des traces laissées par les faits en vue de la production et de la publication de preuves. Aux croisements de plusieurs domaines (de la chimie à l'informatique, en passant par l'imagerie ou la balistique), cette posture d'enquête est encore relativement peu enseignée en France tellement le spectre des métiers concernés est large. Parmi ces métiers, l'architecture, qui peut selon Eyal Weizman apporter aujourd'hui une contribution essentielle... à condition de travailler avec des journalistes d'investigation, des archéologues, des avocats, des scientifiques, des artistes, des cinéastes ou des développeurs de logiciels. Dans son dernier ouvrage publié en français, *La Vérité en ruines*, paru



© Forensic Architecture

architecture forensique

cet hiver aux Éditions Zones, Eyal Weizman érige cette pratique collective en un manifeste, composé à partir de la réédition de deux publications inédites en français et étayées par une douzaine de *focus* sur des études de cas.

TECHNIQUES MNÉMONIQUES

À partir de la notion de « seuil de détectabilité », Eyal Weizman montre que les vues permises par les drones ou produites par les images satellites sont à la fois trop et pas assez précises : elles permettent autant les frappes ciblées que les erreurs de cibles, et procurent autant d'effets de vérité que de marges d'interprétation, ou de dénégation *a posteriori*.

Le laboratoire Forensic Architecture est ainsi souvent sollicité pour établir la preuve d'attaques de civils, au Pakistan ou à Gaza par exemple, et pour contredire l'indéfinition des vues satellites produites par les États responsables, dont les pixels s'arrêtent en amont de la détectabilité d'un impact de missile, d'un trou laissé par une attaque de drone dans une toiture, ou d'une fuite de produit toxique.

« Puisqu'on n'y voit rien, c'est qu'on ne peut rien prouver », affirmeront les uns. Pour Forensic Architecture, c'est tout le contraire : dès lors qu'on n'y voit rien, il est impérieux de donner à voir ce qui s'est réellement passé. Au moyen des outils de l'architecture et de maquettes numériques, et à partir du croi-

sement de multiples données, vidéos, traces, photos, témoignages, le laboratoire reconstitue ainsi des scènes de crimes, de bavures ou d'écocides. D'après Eyal Weizman, ces reconstitutions ne permettent pas seulement de figurer des faits et leur déroulé : elles aident aussi les témoins à restaurer leurs souvenirs, altérés par le traumatisme, et agissent comme les techniques mnémoniques décrites dans *L'Art de la mémoire* par Frances Yates². À mesure qu'ils aident les chercheurs à modéliser des reconstitutions des lieux, les témoins peuvent se remémorer plus précisément les scènes, y placer des détails ou des objets, y retrouver les ambiances. Cette démarche par rematérialisation des lieux et des faits s'oppose, on l'aura compris, aux récits officiels, aux thèses négationnistes, aux dénis de réalité... et plus largement à cette idée ambiante selon laquelle la vérité ne serait au fond qu'un concept éculé réduit à une question de « point de vue ». À cette post-vérité, cette « épistémologie des ténèbres » qui masque l'information en brouillant la perception du vrai ou du faux, Forensic Architecture oppose ses résultats bien sûr, mais aussi la transparence de ses procédures par vérification ouverte : analyse de données en *open source*, mobilisation d'experts et d'actives en réseaux, contacts directs avec les témoins, production à mesure de preuves à destination d'un public élargi, mises à disposition notamment sur son site internet (forensic-architecture.org).

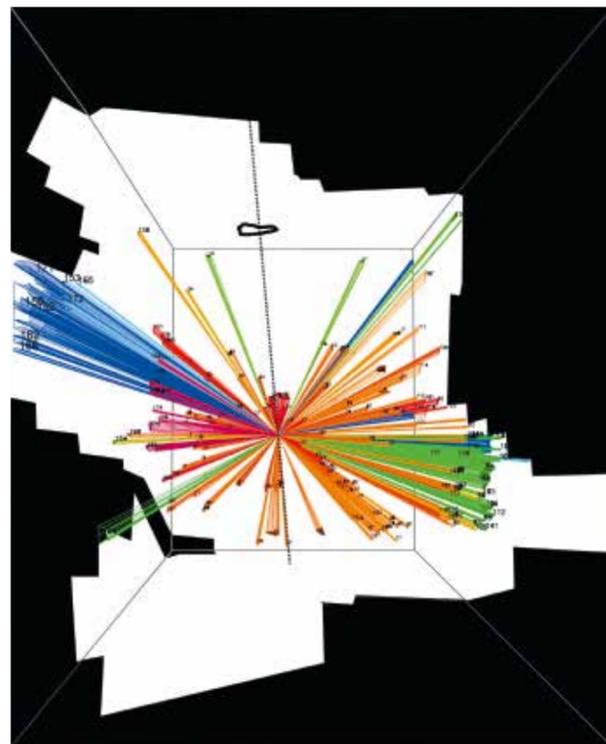
Dès lors qu'on n'y voit rien, il est impérieux de donner à voir ce qui s'est réellement passé. Le laboratoire reconstitue ainsi des scènes de crimes, de bavures ou d'écocides

Page de gauche : *Douze Hommes en colère* (12 Angry Men), Sidney Lumet, 1957. Interprété par Henri Fonda, le juré n° 8 est architecte, et démontre au moyen d'un plan que les faits ne se sont pas déroulés comme le procès l'a laissé croire.

Page de droite : reconstitution, à partir des témoignages des témoins, d'une scène d'attaque par drone en 2010 au Pakistan. À mesure de la modélisation, les souvenirs se précisent jusqu'à replacer précisément des objets témoins : ici un ventilateur et une marchette de bébé. Reconstitution : Forensic Architecture.



© Forensic Architecture



© Forensic Architecture

RÉSISTER AUX BOÎTES NOIRES

Missionné par des magistrats de tribunaux internationaux, par des groupes de défense des droits humains et/ou de l'environnement, le laboratoire s'attache à produire ses preuves dans divers forums et arènes publics : les tribunaux et les commissions internationales (jusqu'à l'Assemblée générale des Nations unies) mais aussi les expositions et les biennales d'art. À ceux qui trouveraient la démarche incongrue, Eyal Weizman apporte en conclusion un stimulant argumentaire selon lequel la post-vérité ne pourra être contrée qu'à condition de lui opposer une nouvelle « esthétique des faits ». Il en appelle à ré-imbriquer travail artistique et scientifique pour donner forme au réel et résister aux boîtes noires tendues par les pouvoirs politiques ou technologiques.

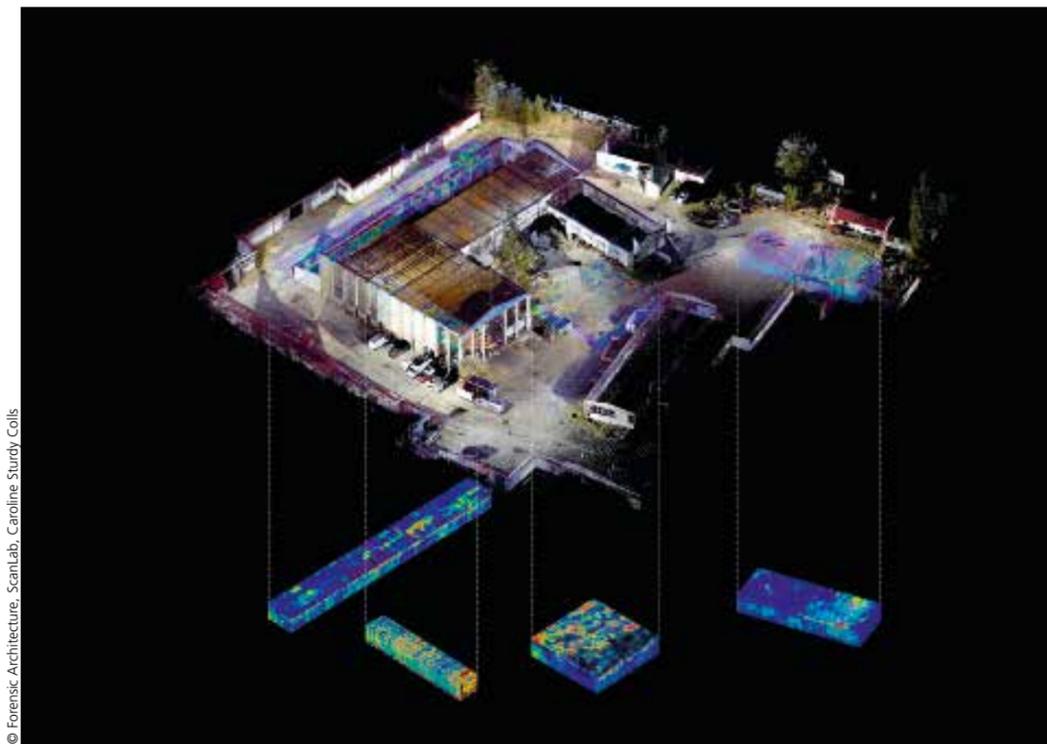
Cette attention aux plus petits détails, traces et indices comme aux témoignages des anonymes

pour contrebalancer les grands récits officiels n'est pas réductible à l'étude des crimes de guerre, loin s'en faut. Ne décrit-elle pas, finalement, le travail de tout chercheur rigoureux ? À ceux-là, elle rappellera aussi l'approche microhistorique développée depuis plusieurs décennies dans le sillage de l'historien italien Carlo Ginzburg, cité dès sa préface par Eyal Weizman, pour affirmer que l'architecture n'est « pas une forteresse, mais un port ou un aéroport, un lieu de départ vers d'autres destinations » et pour nous mettre au défi, nous, architectes, chercheurs et architectes-chercheurs, de déployer nos outils et nos compétences pour prendre publiquement position dans les débats les plus controversés de notre époque. ■

1. Eyal Weizman, *Une occupation civile : la politique de l'architecture israélienne*, Besançon, Éditions de l'Imprimeur, 2004.
2. Frances A. Yates, *L'art de la mémoire*, [1975], Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 1987.

Ci-dessus, à gauche : montage panoramique de toutes les images fixes récoltées sur l'intérieur d'une pièce suite à une attaque de drone en 2012 au Waziristan, sur lequel sont cochées toutes les traces d'explosion identifiables. Reconstitution : Forensic Architecture.

À droite : reconstitution de la trajectoire des shrapnels et du foyer de l'explosion, qui servira ensuite à reconstruire grandeur nature la pièce à l'occasion de la Biennale de Venise de 2016. Reconstitution : Forensic Architecture.



© Forensic Architecture. ScanLab, Caroline Sturdy Colls

Extrait, p. 65-70.

Le mot « architecture » dans « architecture forensique » signifie donc plusieurs choses distinctes : l'architecture y est tout à tour objet de l'enquête, méthode de recherche et mode d'exposition. La première acception est la plus évidente : la matérialité brutalisée des bâtiments est au centre de nos investigations. Dans ce contexte, l'architecture tient lieu de ce que les juristes appellent la « preuve primaire ». Mais, du point de vue forensique, l'architecture est aussi un mode de recherche, le moyen d'identifier des données et des éléments de preuve disparates et de définir leurs relations dans l'espace : dès lors, les faits architecturaux sont considérés comme des preuves « secondaires » ou « illustratives ». Bien que l'approche forensique soit généralement comprise comme un remède à l'ambiguïté du témoignage par le biais de preuves matérielles, l'architecture forensique, comme nous l'avons vu, peut contribuer à créer une synthèse entre témoignage et preuve. Les maquettes architecturales que nous construisons, souvent réalisées avec l'aide de témoins ou de victimes de la violence, aident les gens à se remémorer des incidents obscurcis par le caractère extrêmement brutal et traumatisant de leur expérience. Dans ce contexte, l'architecture devient un dispositif mnémotique. Elle peut également être utile comme mode d'exposition : maquettes et animations, même lorsqu'elles renvoient à des éléments complexes, sont généralement comprises intuitivement tant par les juristes professionnels que par le grand public.

Si la figure du détective incarnait la réponse de la littérature du XIX^e siècle à la perception de la métropole moderne comme scène du crime; on pourrait fort bien considérer l'expert-architecte comme une figure incontournable de l'appréhension de la condition prédominante de l'expérience urbaine en tant que conflit urbain. Mais si la compréhension de la logique environnementale des conflits contemporains exige l'intervention d'experts-architectes, il s'agit d'experts de type nouveau : il ne peut plus s'agir d'une enquête immédiate et tactile; le regard expérimental du spécialiste et le carnet de notes sur lequel il enregistre ses observations doivent être complétés par des technologies médiatiques, d'analyse des données et de télédétection, et les chaînes causales doivent se diffracter à travers divers champs de causation relevant du politique, de l'environnement, de l'économie et du droit.

À ceux qui trouveraient la démarche incongrue, Eyal Weizman apporte en conclusion un stimulant argumentaire selon lequel la post-vérité ne pourra être contrée qu'à condition de lui opposer une nouvelle « esthétique des faits »

Ci-dessus : enquête sur le camp de Semlin (Serbie), premier site d'extermination nazi à utiliser le gaz à partir de 1941. Un balayage 3D et des données RPS permettent de reconstituer la section verticale d'un pavillon et de démontrer la présence d'infrastructures souterraines aujourd'hui remblayées. Reconstitution : Forensic Architecture.